

CONTRAT DE LOCATION

MAISON DES CONGRÈS CLAUDE NICOLLIER

Réservation:	* provisoire	☐ défini	tive	
* La réservation part, la réservation		ole durant 10 jours,	passé ce délai et sa	ns nouvelles de votre
Organisateur et responsable de la manifestation				
Madame	Monsieur	Société		
Nom de la manife	estation / raison soc	ciale:		
Responsable de l	<u>a manifestation :</u>			
Nom :	Pré	enom :		
Adresse complète	e:	E-	mail :	
NPA:		Ville:		
N° téléphone priv	ڎ:	. N° téléphone p	ortable:	
Adresse de factu	ration si différente :			
Genre de manife	station			
Manifestation :] publique	privée	Société locale de	e la Commune
☐ Anniversaire	☐ Mariage	Séminaire	Soirée privée	☐ Familiale
Autres, veuillez	z préciser :			
Données de loc	ation			
	onnes :			
		u au		
Vente de boisson		NON Tombola		Пиои
			_	e doit également être
faite par le	biais du por	rtail «POCAMA» ligne/manifestation	accessible par	le lien suivant :
Disposition de la	salle			
Pour la disposition	n de la ou des salle	es, merci de prendr	e contact avec notre	e concierge M. Dimitri

Cossetto au 079/254.70.51.



Sur la base des tarifs de la location de la Maison des Congrès (annexe tarifs), nous souhaitons réserver les prestations et complexes suivants : A facturer Au choix complexes 1, 2, 3 ou 4 (rempli par le greffe municipal) Complexe 1 : Foyer et bar* CHF (340 places debout – 100 places assises) CHF *Lors de manifestations avec vente d'alcool au bar, le chiffre d'affaire devra être annoncé à la Commune. (10% sera prelevé en faveur de la Commune). CA: CHF..... Complexe 2 : Grande salle -salle spectacle CHF (390 places assises – 300 places avec tables) Complexe 3 : Salon vert CHF (50 places assises) CHF Complexe 4 : Salle de gymnastique en séminaire ou exposition (374 places assises – 300 places avec tables) Au choix complexes 1, 2 et 3 ou utilisation totale : Complexes 1, 2 et 3 CHF Utilisation totale de la Maison des Congrès Salle de gymnastique – activités sportives CHF Cuisine Utilisation de la cuisine, forfait de CHF 150.— par événement CHF

CHF

CHF

| Vaisselle, ustensiles, service complet :

CHF 4.00 par personne (Max. 250 personnes)

nombre de personnes :

1)* Total location des locaux



Locations diverses	
Panneau de présentation pour séminaires	CHF
Rallonges électriques (mise et dépose)	CHF
☐ Matériel cassé	CHF
Nombre de micro (s):	CHF
☐ Tapis de protection	CHF
Machine à café	
Café: 50 cts la capsule nombre de capsules:	CHF
L'utilisation de la machine à café est uniquement permise avec le café de la Maison des Congrès, qui est facturé en même temps que la location.	
Service technique	
Accès à la régie : forfait obligatoire de CHF 100.— pour l'équipement de base (explications, mise en service des projecteurs et des micros - sonorisation, état des lieux).	CHF
En option : présence du technicien durant l'évènement et/ou tout autre service technique souhaité (CHF 80.00/h) sera facturé par Electro-Studio Raymond Nicollier. Merci de le contacter au : mobile : +41 79 445 81 57, ou par e-mail : electro-studio@bluewin.ch	
2)* Total locations diverses :	CHF
Totaux à encaisser (1* et 2*) :	<u>CHF</u>



Informations générales

Lieu:.....

Nous vous rendons attentifs aux points suivants :

- Les tarifs facturés aux locataires sont ceux en vigueur selon les prix de l'année de location et sont sous réserve de modification.
- Les dégâts matériels seront facturés aux locataires.

Date:

- Les réservations seront traitées pendant les heures d'ouvertures des bureaux, en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes.
- Les moloks situés à l'arrière de la Maison des Congrès sont à disposition des locataires et devront être exclusivement remplis avec des sacs officiels taxés. Les dits sacs sont disponibles à la Commune et dans les différents commerces.
- Le locataire recevra une confirmation définitive du greffe municipal pour valider la réservation. Le présent contrat de location et la réservation sont valables uniquement avec l'approbation de la Municipalité. En signant ce contrat, le locataire a bien pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.

Signature du locataire :

Le présent document est à envoyer signé à la Rue de la Gare 1, 1865 Les Diablerets ou par e-m	Commune d'Ormont-Dessus, Greffe municipale, nail (<u>reservation@ormont-dessus.ch</u>).
Approuvé : Ormont-Dessus, le	Signature de la Secrétaire Municipale :